d'une difficulté dont la conférence de 1961 avait été saisie elle aussi. Aucun problème plus épineux ne pourrait être soulevé lors de telles assises; les échanges de vues modérés et constructifs sur cette question témoignent, à d'États africains et de la pondération manibien qu'il est possible de s'entendre sur une question aussi brûlante.

N'étant pas directement intéressée dans la controverse—et j'insiste sur l'expression «pas directement»—la délégation canadienne s'est efforcée de faire un apport objectif et utile à l'évolution de notre collectivité multiraciale fondée sur l'égalité raciale où les distinctions injustes n'ont pas droit de cité. La conférence du Commonwealth de 1961, à laquelle notre pays avait joué un rôle important et positif, s'était prononcée contre l'injustice raciale et efforts que le très honorable chef de l'opposition avait déployés en ce sens à cette conférence, et je lui réitère volontiers mes félid'adopter et de réaffirmer l'attitude prise au

sujet de l'égalité raciale.

faisons pas tous quelque chose pour relever le défi que représentent l'égalité et la justice raciales, si nous sommes incapables de prenà progresser dans sa forme actuelle, ni même survivre. Le maintien de l'injustice raciale et l'intensification de la crainte mutuelle entre les races dans de nombreuses régions sont deux caractéristiques troublantes de la situation mondiale actuelle et une grande qu'à l'extérieur du Commonwealth.

a inscrit à l'ordre du jour un article sur les sujet.

Au cours de la discussion sur la Rhodésie progrès des territoires dépendants vers l'indu Sud, les délégués à la conférence ont dû dépendance. Nous avons cru qu'au titre de faire face d'une façon immédiate et bien réelle cet article nous nous devions d'envisager au problème des relations raciales. Il s'agit franchement les conséquences du sujet; c'est ce que nous avons essayé de faire, et je crois qu'il en a été de même de toutes les délégations.

Notre apport a été de proposer que le Commonwealth adopte une déclaration d'émon avis, de la sage politique des chefs galité raciale dans le sens de certaines déclarations faites à la conférence de 1961 et que festée par tous ceux qui ont participé à la nous réaffirmions dans notre communiqué conférence. Le communiqué lui-même indique final les principes que nous défendons à cet égard au sein du Commonwealth, principes sur lesquels notre association doit reposer à l'avenir si nous voulons qu'elle progresse. Ensuite, nous avons exprimé l'avis que nous pourrions nous inspirer de cette déclaration de principes pour discuter de leur application à certains problèmes, notamment ceux de la Rhodésie du Sud, de la Guyane britannique et d'autres régions. La conférence a convenu de cet avis et la déclaration de principes a été incluse dans le communiqué.

Puis, nous avons expliqué comment, à l'apartheid. J'avais alors rendu hommage aux notre avis, ces principes devraient être appliqués à la Rhodésie du Sud et à la Guyane britannique. La Rhodésie du Sud est aux prises avec une situation très dangereuse, citations, A ma façon, je me suis efforcé très difficile. Dans le domaine des affaires extérieures, ce pays est autonome depuis bon nombre d'années. Son gouvernement est Durant la conférence de cette semaine, j'ai comptable à une Assemblée législative dont rappelé aux délégués qu'il nous fallait pren- les députés ne sont élus que par une petite dre une décision très importante pour l'ave- minorité des habitants, surtout ceux de desnir du Commonwealth. Si, à une réunion cendance européenne. Le gouvernement du dont la plupart des participants sont asia- Royaume-Uni a la responsabilité constitutiontiques et africains, ai-je déclaré, nous ne nelle d'opérer un changement dans la situation; à la conférence, nous avons tous reconnu que la Grande-Bretagne doit continuer d'assumer l'autorité et la responsabilité de mener la Rhodésie du Sud, et d'autres colodre parti et de réaffirmer dans le communiqué nies, à l'indépendance complète. Les diriles principes de l'égalité et de la justice ra- geants des pays africains tout particulièreciales, le Commonwealth ne pourra continuer ment ont attaché une grande importance au fait que ce pouvoir et cette responsabilité incombaient à la Grande-Bretagne et non pas au gouvernement actuel de la Rhodésie du Sud.

On avait souvent pensé ces derniers mois —et il en a été question dans nos pourparlers -que le gouvernement de la Rhodésie du Sud source de difficultés à l'égard de bien des pourrait tenter d'émettre une déclaration uniproblèmes coloniaux non encore résolus. Ce latérale d'indépendance, sans tenir compte problème existe tant dans le Commonwealth du point de vue des partis africains du pays ni de l'opinion du gouvernement du Royaume-On a beaucoup parlé d'intrusion ou d'in- Uni. Nous avons nettement exprimé, dans tervention dans les affaires d'autres régions, notre communiqué, que les autres gouvernepays ou colonies, qui n'étaient pas représen- ments du Commonwealth ne pourraient recontés à Londres, mais le gouvernement britan- naître la validité d'une telle déclaration uninique, à juste titre-c'est ainsi que nous en latérale. L'avis des gouvernements réunis au sommes venus à discuter de cette question- cours des pourparlers a été unanime à ce

[Le très hon. M. Pearson.]